



Johanna Gapany, Conseillère aux États pour Fribourg

Que signifie pour vous le système de milice ?

JG : Une grande force dans notre pays et un engagement de la population qui mérite plus de reconnaissance. Je pourrais même aller plus loin. Pour moi, la capacité de s'engager et de se mobiliser de la population, c'est déterminant pour un pays. C'est ce qui contribue à la cohésion et au progrès. En Suisse, nous pouvons encore compter sur des citoyennes et des citoyens qui s'engagent (sous plein de formes différentes) mais cela ne va pas de soi et le reconnaître, rendre possible cet engagement est nécessaire pour pérenniser le système de milice.

La fragilisation du système de milice est-elle un risque pour la prévention des accidents et la protection de la santé ?

JG : C'est possible. Prenons un exemple. Une personne engagée comme pompier volontaire intervient durant la nuit sur un incendie et doit se rendre à son travail le lendemain à 7.00. La situation n'est pas certainement idéale. En soit, ce n'est pas le fait d'être pompier volontaire qui est un risque, au contraire. Le fait d'être pompier volontaire lui donne même des compétences supplémentaires et confirme sa motivation et son sens de la responsabilité. Le problème se situe plutôt dans des situations particulières qui nécessitent une certaine flexibilité de la part de l'employeur. Au final, c'est plutôt – à mon sens – un choix gagnant pour l'employeur, car la personne qui s'engage a un sens des responsabilités souvent accru, acquière constamment une expérience en parallèle, développe un réseau.... Ce sont souvent des compétences et des traits de caractères intéressants dans le monde du travail.

Comment encourager les entreprises et les employés à s'engager comme milicien dans les milieux associatifs ?

JG : Sacrée mission ! Pour être vraiment pertinente, je commencerais par demander aux entreprises ce dont elles ont besoin et ce qui les freinent pour engager des personnes qui ont un engagement annexe. Le but est de trouver le bon équilibre et que l'employé, comme le milicien, puisse remplir pleinement sa mission. En plus, on communique beaucoup sur les entreprises formatrices et c'est une excellente chose. Le fait d'employer des miliciens est – à mon sens – aussi un atout de l'entreprise à communiquer.

18.08.23